



AFPAD

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues

Décembre 2004

Volume 1 · Numéro 1

SOMMAIRE	Page
Mot du président	1
Nouvelles des comités	1
Rencontre avec le Ministre	2
Nouvelles de Québec	2
Colloque de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes	3
Témoignages	4

fournir ce soutien au rythme de nos moyens mais nous devons avant tout être présent sans ménagement auprès des familles dès qu'un événement malheureux, meurtre ou disparition, se soit produit.

Je suis optimiste que dès le début janvier 2005, nos outils de communication seront en place : site WEB, ligne téléphonique sans frais, bulletin d'information, etc.

En conclusion, je veux dire un gros merci aux trois pères qui m'appuient depuis le début : Marcel Bolduc, Michel Surprenant, Christian Carretta et sa fille Christine. Pour tous les québécoises et québécois, vous serez toujours reconnus comme les fondateurs de notre association.

Pierre-Hugues Boisvenu

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous pour la première fois par le billet de notre ce premier bulletin d'information de votre association.

Ce qui m'apparaissait un rêve il y a un an est aujourd'hui réalité.

Comme premier mot que je voudrais vous dire c'est MERCI. Merci de votre appui, merci de votre confiance et merci de briser le silence dont nous sommes individuellement trop souvent victime.

Le 21 novembre restera pour plusieurs hommes et femmes une date importante dans le dossier des familles victimes d'actes criminels au Québec. Pour la première fois, une quinzaine de familles ont prit la ferme résolution de reprendre le combat de défense des droits des familles ayant vécu un assassinat ou une disparition. Dans les semaines qui ont suivi près de 75 familles ont répondu à l'appel de solidarité, plus de 30 bénévoles veulent appuyer notre action et combien de sympathisants nous offrent leur encouragement...

Nous ne faisons que commencer. Le chemin sera long mais l'expérience enrichissante et motivante. Je sais que plusieurs d'entre vous voudraient que nous posions rapidement des gestes concrets pour soutenir les familles. Nous devons

NOUVELLES DE L'EXÉCUTIF

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois depuis la fondation de notre association et se réunira une troisième fois le 19 décembre prochain. À ce jour, plusieurs dossiers ont été mis de l'avant et je vous présente ici un état de situation de ces travaux.

1) L'incorporation

Marcel Bolduc a pris la charge de du dossier d'incorporation et de la création de la future fondation. A cet effet, il s'est associé à une entreprise privée qui nous a offert ses services soit Luc Grenon, maître fiscaliste de Mc Carthy et ass. de Montréal.

2) Les outils de communication

C'est la firme Agencein qui fait le travail. Déjà on nous a soumis quelques noms pour notre association, celui qui sera retenu par le CA sera AFPAD, soit l'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues, lequel a été le choix des membres. Aussi, cette firme travail sur tous les autres aspects de notre stratégie de communication. De plus, Catherine Zemelka qui est co-dirigeante de cette firme travaille à la mise en place de la ligne 1-800.



3) Le site WEB

Une autre partenaire privée, Maryline Ulysse, effectue le travail avec l'aide de Jean-Philippe Lafortune. De plus, elle nous a présenté un projet de logo pour l'association.

4) Le Bulletin

Le président et Diane son épouse ont produit ce premier bulletin afin qu'il soit diffusé avant Noël. La présentation est temporaire car nos consultants se chargeront de créer la version professionnelle et définitive du bulletin.

5) Et pendant ce temps au Canada...

La participation du président de notre association à la première conférence des victimes d'actes criminels à Vancouver a permis de constater que le Québec doit absolument développer des liens avec les autres provinces. La contribution de ces provinces et de leurs associations envers les victimes nous permettra de mieux centrer nos actions face aux victimes québécoises et ainsi mieux planifier notre progression.

Le Québec entend présenter en 2006 le 3^{ème} colloque national.

mémorable, rappelons que le ministre Me Jacques Dupuis a reconnu officiellement notre association et lui a assuré son soutien financier dès cette année. En effet, une somme de 10 000\$ nous sera versée en décembre et en janvier, une somme supérieure nous est promise.

Ces argents serviront à bien nous structurer et partir notre association du bon pied.

Un gros merci au ministre qui a été des plus accueillant et compréhensif. En plus, les échanges ont été cordiaux, humains et très ouverts sur la situation des familles ayant vécu un drame comme les nôtres. Aussi le ministre nous a informé qu'il y aura en 2005, nous espérons au printemps, une Commission parlementaire sur la loi de l'IVAC.

Merci aux médias de l'Estrie et du Québec qui appuient notre croisade. Nous avons mérité leur confiance et leur appui par notre façon d'agir plutôt que de réagir.

NOUVELLE DE QUÉBEC

Vous le savez, c'est l'intention de l'association d'étudier la possibilité de mettre en place le principe d'antennes de service ou de points de service dans les régions.

Il y a quelques semaines, je rencontrais Linda Bergeron et sa sœur Sylvie afin d'étudier la possibilité d'établir une antenne dans la région de Québec. Elles se sont montrées très intéressées à analyser la question. Elles se sont mises en contact avec Alain Boulay, président de l'APEV (Association des parents d'enfants victimes). L'APEV fonctionne selon ce principe. Un siège social à Paris et 6 antennes régionales à travers la France.

Déjà les échanges ont commencé. Le président de l'APEV nous assure de sa présence à notre colloque. Une belle collaboration entre les deux pays en perspective.

Alors aux sœurs Bergeron, merci pour votre implication et bonne chance et vous avez l'appui de tout le conseil d'administration.

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE



Christian Carretta, Marcel Bolduc, Michel Surprenant et Pierre-Hugues Boisvenu

Le 11 novembre, quatre hommes, appelés gentiment aujourd'hui les « Pères fondateurs » rencontraient le ministre avec une cinquième complice Christine Carretta la fille de Christian et Me Raphaël Schachter.

Pour celles et ceux qui n'ont pu suivre les médias dans les jours suivant cette rencontre



IMPORTANT

PROCHAINE RÉUNION DES FAMILLES

23 JANVIER 11H30

LONGUEUIL (ENDROIT À PRÉCISER)





Premier conseil d'administration

Président : Pierre-Hugues Boisvenu
Vice présidente : Christine Carretta
Trésorier : Michel Massicotte
Secrétaire : Poste à combler

Directeurs(trices) : Marcel Bolduc
 Michel Surprenant
 Christian Carretta
 Francine Massicotte
 Denis Lafrance
 Michèle Labelle
 Poste à combler

Conseillers juridiques Me Marc Vaillancourt
 Me Raphaël Schachter

**COLLOQUE de l'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
 PLAIDOYER-VICTIMES** tenu le 27 octobre 2004

Quand la violence frappe l'un des nôtres : les proches prennent la parole

Pour John Allore, Pierre-Hugues Boisvenu, Amélie et Françoise Jarry, Romuald Potvin, Jeanine Caouette et pour les familles qui ont perdu un être cher à la suite d'une mort violente.

Les familles confrontées à une telle épreuve ne trouvent pas toujours la compassion et le réconfort dont elles auraient besoin de la part des agences pénales et sociales, voire de leur entourage immédiat. Lorsqu'elles sont plongées dans un tel drame, elles souhaitent qu'on leur tende la main, que l'on mette un peu de baume sur leurs plaies, que l'on agisse avec douceur et sollicitude. Que l'on prenne soin d'elles. Parmi ceux et celles qui se retrouvent sur leur route, - les amis, collègues, parents ou intervenants -

certains vont accomplir les gestes ou trouver les mots qui ouvrent la voie à la compréhension, qui brisent ou atténuent l'isolement ou le sentiment d'être abandonné à son malheur. D'autres en sont incapables. Indifférence, malaises, maladresses, insensibilité : les proches doivent composer avec ceux qui détournent le regard, qui ne sont pas à leur côté lorsqu'ils sont broyés par la peine ou qui leur demandent trop vite de tourner la page et de revenir dans leur vie d'avant

Le deuil des proches de victimes d'homicide est une longue traversée pour donner un sens à un geste irréparable et inintelligible. C'est un labyrinthe dont il faut trouver la sortie, nous dit Corinne Tanay dans *Le châtement des victimes*, un livre qu'elle a écrit après l'assassinat de sa petite fille. C'est une rupture abrupte et l'inachèvement de projets dont on avait rêvé et que l'on avait commencé à échafauder. Un long combat pour rester dans le monde des vivants et pour rétablir un certain équilibre lorsque tout semble chaotique et incertain.

Alors qu'ils n'en ont pas l'énergie, les proches et les familles doivent s'investir dans toutes sortes de démarches pour s'assurer que la justice ne bafoue pas leurs droits et, surtout, ceux des personnes qui ne sont plus là pour les faire entendre. Face à ceux qui représentent la justice, aux agences et aux institutions vers lesquelles elles se tournent, au regard trop souvent intrusif des médias, à l'entourage, elles vont entreprendre une longue quête pour garder vivante la mémoire d'un fils, d'une fille, d'un frère ou d'une sœur, pour empêcher que son image ne soit ternie et rappeler que cette personne qui a partagé un espace de vie avec eux était unique et ne méritait pas ce qui lui est arrivé.

Les personnes qui ont accepté de témoigner de leur expérience dans ce colloque ont des parcours de vie différents. Mais ces hommes et ces femmes ont connu une même cassure, une même brisure : ils ont été privés d'un être cher. Ce deuil auquel ils ne s'attendaient pas, avec lequel il est difficile de se réconcilier, qui n'a pas permis de se dire au revoir comme dans d'autres deuils a provoqué une onde de choc dans leur vie et celle de leur entourage.

Je veux souligner leur courage et leur grande détermination. Les remercier au nom de tous les organisateurs et participants de ce colloque de nous permettre d'entrer dans leur expérience et, ainsi, de mieux comprendre... pour mieux agir dans le futur.

Arlène Gaudreault,

présidente de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes.



TÉMOIGNAGES

Les raisons de la passivité des victimes

Concernant toute forme d'agression dont nous sommes, nous la plupart des citoyens honnêtes, victimes, nous nous sommes trouvés dans au moins l'une des situations suivantes qui nous ont empêchés d'agir ou d'obtenir gain de cause :

- ☞ L'urgence et la nouveauté, la soudaineté de l'événement;
- ☞ La souffrance physique et/ou morale qui mobilise toute l'énergie;
- ☞ Le manque d'expérience (situation nouvelle, inhabituelle et pour quelqu'un d'honnête, anormale, inconcevable);
- ☞ Le manque d'informations, l'ignorance du droit (si complexe !);
- ☞ L'isolement, seul devant la souffrance, le problème, que faire ? A qui s'adresser ? Comment s'en sortir ?
- ☞ Suite à un contexte il est vrai très subjectif mais aussi bien réel dans ses conséquences sociales, suite à un insidieux "lavage de cerveaux" idéologique qui inspire aux victimes un sentiment de culpabilité qui est d'autant plus renforcé que l'agresseur bénéficie de compassion et d'impunité;
- ☞ Le découragement devant la complexité, le coût et le résultat bien aléatoire d'une procédure judiciaire voire même l'absence de recours possible.

Ayant vécu de nombreuses situations difficiles, j'ai connu la galère et faute de soutien efficace combien ai-je dû capituler? Même si on garde sa dignité, il reste la marque indélébile de la souffrance sans compter les désordres professionnels et financiers qui en découlent. Bref, des expériences personnelles chèrement payées.

Alors tout naturellement votre initiative est un espoir pour toutes celles et tout ceux qui ont été éprouvés durement et souvent écrasés par les épreuves, un espoir, une motivation pour se redresser, obtenir reconnaissance, dénoncer les injustices, demander réparation après avoir fait établir les responsabilités.

Toutefois, je me permets de vous faire remarquer que la Justice divine n'est pas celle des hommes et que s'il ne faut pas mépriser ses ennemis, il faut dire la vérité et faire triompher la justice à ce titre. Sachez que chaque jour je prie pour vous et tous ceux qui oeuvrent pour la justice et pour soulager ceux qui souffrent, pour tous les affligés.

Une victime

Une victime tend la main aux autres victimes

Lorsque vous aurez une prochaine rencontre pour votre association, je serais intéressée à occuper un poste au sein de cette association car c'est une cause qui me tient à cœur de participer même s'il y a déjà 28 ans que mon fils a été assassiné par son père...la guérison est là mais on ne peut oublier et je suis là pour en témoigner...je suis une personne avec une personnalité assez dynamique et je pourrais donc appuyer une cause dont je peux parler avec compassion auprès des gens qui ont passé par des blessures semblables aux miennes....on peut donc se comprendre nous...

Alors vous pourrez faire publier ces lignes dans votre prochain bulletin... Je suis consciente du tort que peuvent apporter de telles souffrances dans nos familles et je suis donc prête à appuyer votre association ainsi que tous les parents affligés par ces épreuves afin que nos gouvernements puissent s'investir dans ce grand projet...

Claudette Laplante

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE

L'automne a passé si vite...

Les rencontres que j'ai faites depuis quelques semaines m'ont permis de connaître des femmes et des hommes qui se battent pour reprendre goût à la vie et surtout pour y redonner un sens. Je voudrais leur souhaiter ainsi qu'à toutes les familles de l'association une très joyeuse période de Fêtes.

Je vous souhaite plaisir, affection et beaucoup d'amour parmi les vôtres.

J'espère vous revoir en 2005 en grande forme et aussi nombreux à nos rencontres.

Pierre-Hugues Boisvenu

